

Le 23 septembre 2008

La fin de la chirurgie libérale pour cet automne ?

« Les événements se précisent, le Président Sarkozy est intervenu la semaine dernière pour demander avant la fin de l'année les modalités de la mise en place d'un secteur optionnel pour les chirurgiens, obstétriciens et anesthésistes du secteur II. Le secteur optionnel doit permettre un meilleur encadrement des tarifs que le secteur II assorti d'objectifs de qualité. »

Le 25 septembre prochain, les discussions conventionnelles se poursuivront sur ce point essentiellement entre la CSMF, les mutuelles et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Président

Dr Ph. BREIL
06 61 72 05 00

Pourquoi le SNCVD, après avoir tenu sa réunion de Bureau, est-il opposé au secteur optionnel ?

Secrétaire Général

Dr H. JOHANET
06 76 04 97 37

Parce que le secteur optionnel était initialement proposé pour supprimer l'injustice faite aux secteurs 1 ; le voilà maintenant « proposé » aux secteurs 2, et on ne parle plus, dans le relevé d'étape des secteurs 1 !

Le secteur 2 permet de se remplir un espace de liberté pour adapter ses tarifs aux contraintes économiques. On lui reproche des dépassements abusifs ; ce qui est faux puisque les chiffres de l'Assurance Maladie montrent que le dépassement est d'environ 35 % du tarif de la Sécurité Sociale soit 100 € pour une cholécystectomie par coelioscopie.

Il lui est également reproché une restriction de l'accès aux soins ce qui est également faux puisque selon les chiffres de l'assurance maladie 50 % des actes réalisés par les médecins du secteur 2 sont réalisés en tarif opposable.

De plus, la situation est très floue concernant les secteur 1, le Président Sarkozy précisant que le secteur optionnel « doit aussi mettre fin à certaines injustices entre les praticiens qui pour les mêmes qualifications et le mêmes diplômes se trouvent dans des situations tarifaires très différentes ».

L'adoption du secteur optionnel conduirait à des plafonds de dépassement qui sont fonction du tarif de la Sécurité Sociale. Cela veut dire que les tarifs ne bougeant pas, les charges continueront à augmenter. Nous serons dans une situation de plus en plus difficile avec le temps et nous serons amenés à reprendre les actions d'ici 2 ans.

De plus, rien n'est précisé actuellement concernant les cotisations Retraite. On voit mal la CNAM payer les cotisations Retraite du secteur optionnel. Cela représenterait une charge financière intenable à l'heure où il semble que la Sécurité Sociale soit une fois de plus, paraît-il, en déficit.

En conséquence, le Syndicat National des Chirugiens Viscéraux et Digestifs appellent à participer à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 4 octobre prochain à 14 h 00 à l'amphithéâtre Léon Binet – 45 rue des Saint-Pères 75006 Paris.

Il appelle à une grève totale des soins sans réquisition (c'est-à-dire que la permanence de soins devra être assurée) pour les 13 et 14 octobre prochains.

Il appelle à une manifestation nationale pour le 15 octobre prochain devant l'Assemblée Nationale à 14 h 00. Cette date est liée au fait que le projet de loi de finance de la Sécurité Sociale 2008 doit être déposé ce jour devant la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale et il est prévu que nos représentants y soient reçus.

Le Syndicat National des chirurgiens Viscéraux et Digestifs va enfin écrire une lettre à tous les députés et Sénateurs pour leur préciser la situation concrète dans leur circonscription. Le Syndicat appelle tous les chirurgiens digestifs et viscéraux de France à contacter son député et son sénateur pour expliquer que la situation telle qu'elle est conçue par le Gouvernement ne peut-être acceptée.

Nous avons conscience que nous partons pour un conflit qui va être long et qu'il faudra rebondir. En effet, le projet de loi de finance de la Sécurité Sociale va être discuté pendant quelques semaines à l'Assemblée Nationale. Il sera suivi par la présentation du projet de loi Bachelot : Hôpital, Patients, Santé et Territoires, qui pourra à tout moment introduire les amendements nous concernant.

En pratique, il conviendra d'être vigilant et réactif jusqu'au 1^{er} semestre 2009.

Ce qui est en cause aujourd'hui c'est le maintien d'un dernier espace de liberté.

Par ailleurs, le Syndicat pour l'exercice libéral à l'Hôpital appelle à une grève totale les 2 et 3 octobre prochains. Il sera représenté à l'Assemblée Générale du 4 octobre prochain.

De plus amples informations vous seront données lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du Syndicat le 2 octobre prochain au Palais des Congrès - Porte Maillot à Paris, dans le cadre de l'AFC, salle 315 à 17 h 30.

Le site du Syndicat a été transféré sur le portail d'accueil du site de la Chirurgie Viscérale dont je vous rappelle l'adresse www.chirurgie-viscerale.org.

Nous nous démenons actuellement pour défendre nos intérêts qui sont aussi les autres. Nous avons engagés des dépenses pour diffuser nos arguments. Ceux qui n'ont pas payé leur cotisation de cette année doivent le faire en adressant leur cotisation à l'ordre de la SNCVD au Docteur HUTIN, Clinique Aumont - 52 ter avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles.

Le Discours de Nicolas Sarkozy peut-être consulté dans son intégralité sur UCDF.net